

Analyse des causes et de la nature de la crise de l'Etat en Afrique Centrale : cas du Burundi, *Tharcisse Yamuremye*

Depuis son indépendance, le Burundi a connu des crises socio - politiques qui se sont manifestées sous forme de conflits "inter - ethniques" qui ont atteint son paroxysme depuis octobre 1993. L'Etat post - colonial a été caractérisé au Burundi comme dans la plupart des pays d'Afrique Centrale et d'ailleurs, par un mode d'accès au pouvoir par l'usage de la force militaire. Cela a eu comme conséquence, l'exclusion d'une grande partie de l'élite à la gestion du pouvoir. Il faut d'emblée signaler que cette exclusion n'était pas exclusivement ethnique. Des antagonismes existent à l'intérieur même du groupe qui contrôle le pouvoir. Ces antagonismes internes combinés au mouvement de la Démocratie des années 90 ont conduit à la crise des coup d'Etat comme mode d'accès au pouvoir.

Le système démocratique a exacerbé le conflit "inter - ethnique" instrumentalisé par la classe politique burundaise. Le changement du mode d'accès au pouvoir n'a pas eu d'impact sur la conception et l'esprit de l'Etat qui a été toujours caractérisé par l'exclusion. Le concept de citoyen n'a pas de place dans la conception de l'Etat. Seuls "l'ethnie", le clan, la région sont plus importants que la notion de citoyen au niveau de l'élite politique africaine en général et burundaise en particulier. Cette communication repose sur une idée force: l'Etat, institution chargé de veiller à la sauvegarde de l'intérêt général n'existe pas.

L'objet de cette communication est de mener une réflexion sur la nature de l'Etat post - colonial en vue de dégager ses défaillances et sa reconstruction.

Les principales causes de la crise de l'Etat post - colonial en Afrique Centrale en général et au Burundi en particulier sont:

- 1° L'incapacité de l'élite politique à concevoir un Etat viable basé sur la promotion du citoyen. L'Etat post - colonial a été et reste un "Etat - privé" ne servant essentiellement que des intérêts de quelques groupes;
- 2° L'impasse au niveau des politiques de développement économique et social a créé un environnement où la seule source d'enrichissement c'est le pouvoir. Ce dernier n'est donc plus au service de l'intérêt général mais un moyen d'accéder aux conditions de vie décentes de ceux qui sont aux affaires;
- 4° L'incapacité des Etats à faire face aux dépenses de souveraineté. Cela fragilise leur fonctionnement et les conduit à devenir des "Etats - mendiants";
- 5° Les mutations au niveau des relations internationales. Le phénomène de la mondialisation fragilise les Etats de petites économies face aux intérêts des firmes multinationales. La crise des Etats économiquement faible est une traduction de la recomposition des systèmes productifs.

La construction d'un Etat autonome, c'est à dire qui se place au dessus des intérêts individuels et des groupes sociaux, est un passage obligé pour que l'Etat puisse jouer son rôle organisationnel comme l'indique AGLIETTA M.: *"Même si les normes sociales sont mobiles et reçoivent l'influence des structures locales de la société, cette dernière n'est*

cohérente que si les institutions depositaires des normes ont une distance vis - à - vis des rivalités privées et une extériorité eu égard à la communication spontanée de la société civile. Or, cette distance et cette extériorité, ne peuvent exister s'il n'y a pas de méta - niveau qui est la source de la légitimité des normes sociales, même si elles sont produites à partir d'initiatives émanant de la société civile".¹

Le passage de "l'Etat - privé" à "l'Etat - public" qui est la vraie nature de l'Etat, nécessite plusieurs conditions dont les principales sont:

- 1° La conception au niveau du pays d'une vision commune, c'est à dire, une définition d'un dénominateur commun à toute la classe politique de l'Afrique Centrale en générale et du Burundi en particulier. La définition de la vision commune doit se baser sur les réalités socio - culturelles du pays;
- 2° La formation d'une société civile active, basée sur la sauvegarde des intérêts socio - professionnels;
- 3° La création d'un Centre de Surveillance des activités des Etats au niveau sous - régional. Ce centre se chargerait de l'élaboration des indicateurs de "qualité" des Etats au niveau de la promotion du citoyen, de la sauvegarde de la dignité humaine, de la lutte contre la corruption, etc.

¹ AGLIETTA M., Les métamorphoses de la société salariale, Calmann - Lévy, p.166.